



# "Le remboursement du locataire" Remboursement de taxe foncière

"The Renter's Refund" - Property Tax Refund

## Qu'est-ce que le remboursement du locataire (remboursement de l'impôt foncier) ?

De nombreux locataires et propriétaires peuvent obtenir un remboursement chaque année de l'État de Minnesota. Le montant de votre remboursement dépend : du montant du loyer ou de l'impôt foncier que vous avez payé, de votre revenu et du nombre de personnes à votre charge.

## Qui peut obtenir un remboursement ?

Vous pouvez obtenir un remboursement si :

- Vous louez et le revenu total de votre ménage en 2018 était inférieur à 61,320 \$ (l'admissibilité au revenu augmente avec chaque personne à charge)  
OU
- Vous êtes propriétaire de votre maison et le revenu total de votre ménage en 2018 était inférieur à 113,150 \$ (l'admissibilité au revenu augmente avec chaque personne à charge) et
- Vous n'êtes pas dépendant de la déclaration de revenus fédérale de 2018 d'une autre personne, et
- Vous étiez résident du Minnesota en totalité ou en partie en 2018 et
- Vous avez payé un loyer dans un immeuble qui a été taxé OU vous possédez votre maison.



**REMARQUE :** Si vous êtes un propriétaire, vous devez avoir un numéro de sécurité sociale valide pour obtenir le remboursement de l'impôt foncier.

## Comment puis-je obtenir mon remboursement ?

- Si vous louez, votre locateur doit vous remettre un certificat de loyer payé (PPR) au plus tard le 31 janvier 2019. Si vous êtes propriétaire, utilisez votre relevé d'impôt foncier.

- Obtenez le formulaire d'impôt appelé *2018 Form M-1PR, Homestead Credit Refund (for Homeowners) and Renter Property Tax Refund*. (Formulaire M-1PR 2018, Remboursement du crédit Homestead (pour les propriétaires) et Remboursement de l'impôt foncier du locataire). Vous pouvez l'obtenir à partir d'une bibliothèque, appelez (651) 296-3781, ou écrivez à :

MN Tax Forms  
 Mail Station 1421  
 St. Paul, MN 55146-1421.

Vous pouvez également obtenir tous les formulaires et les informations à déposer en ligne à [www.taxes.state.mn.us](http://www.taxes.state.mn.us).

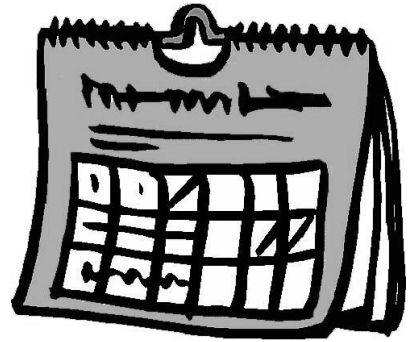
- Si vous voulez déposer par courrier, remplissez le formulaire, joignez le CRP si vous le louez et envoyez-le. Il est dû le 15 août 2019. Envoyez-le à :

Minnesota Property Tax Refund  
 St. Paul, MN 55145-0020

- Vous devriez recevoir votre remboursement dans les 90 jours suivant le 15 août 2019.

- Vous pouvez obtenir votre remboursement jusqu'à 30 jours plus tôt si vous produisez par voie électronique et effectuez les opérations suivantes :

- Déposer d'ici le 30 avril si vous possédez votre maison. Déposer avant le 31 juillet si vous louez ou possédez une maison mobile.
- Choisissez l'option de dépôt direct. Cela signifie que l'argent sera mis directement dans votre compte bancaire.
- Vous avez déposé un M1PR l'année dernière
- Vous devez avoir obtenu votre CRP de votre propriétaire si vous louez.



Vous pouvez classer jusqu'à 1 an en retard. Pour réclamer votre remboursement 2018, vous avez jusqu'au 14 août 2020 pour le déposer.

### **Que faire si mon propriétaire ne me donne pas le CRP ?**

- Appelez le propriétaire et demandez-en un. Si cela ne fonctionne pas, écrivez une lettre au propriétaire pour le demander et dites qu'il / elle peut être condamné à une amende de 100 \$ pour chaque CRP non fourni. Indiquez le montant du loyer que vous avez payé en 2018. Conservez une copie de votre lettre.
- Si votre locateur ne vous donne toujours pas le PRC, appelez le ministère du Revenu au (651) 296-3781. Demandez-leur de contacter le propriétaire et de facturer une amende si le propriétaire ne vous l'envoie toujours pas.

- Le ministère du Revenu peut vous remettre un affidavit payé au loyer au lieu d'un CRP. Vous aurez besoin de reçus ou d'une autre preuve du loyer que vous avez payé. Si vous n'avez pas de reçus, utilisez un bail, un courrier que vous avez reçu, ou tout autre chose qui montre que vous avez vécu là et payé le loyer. Si vous pouvez montrer que vous avez vécu là-bas, et quel était le montant du loyer, argumentez que l'État devrait supposer que le loyer a été payé.

## Où puis-je obtenir de l'aide pour les formulaires d'impôt ?

Si vous avez un faible revenu, un handicap ou si vous êtes une personne âgée, vous pouvez obtenir de l'aide gratuitement. Pour trouver un site d'aide près de chez vous, appelez le ministère du Revenu au (651) 297-3724 ou United Way au 2-1-1 dans tout l'état.



**Fiches information juridique ne sont PAS des conseils juridiques. Voyez un avocat pour obtenir des conseils. Ne pas utiliser cette fiche d'information s'il est âgé plus de 1 année. Demandez-nous des mises à jour, une liste de fiches d'information, ou d'autres formats.**

© 2019 Minnesota Legal Services Coalition. Ce document peut être reproduit et utilisé à des fins personnelles et non commerciales et éducatives. Tous les autres droits sont réservés. Cet avis doit rester sur toutes les copies. Reproduction, la distribution, et l'utilisation à des fins commerciales est strictement interdite.